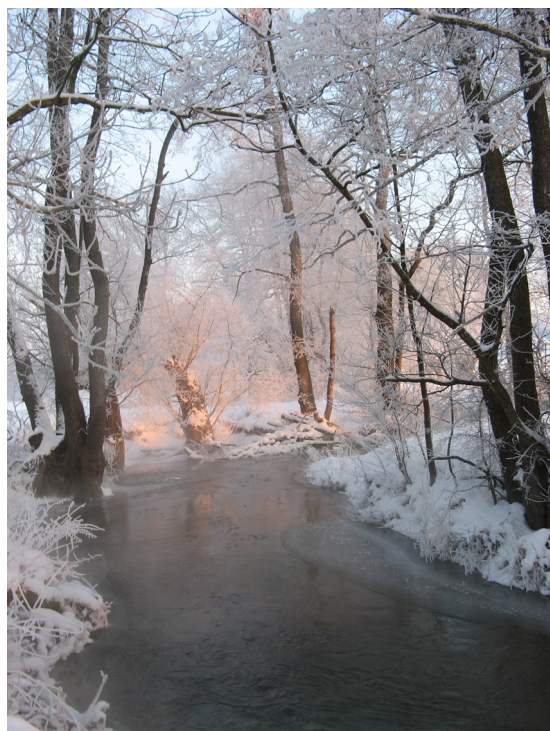


LES BREVES

n°57



Dominique SPRINGINSFELD

Maire de DURMENACH

ses Adjoints et Conseillers municipaux,

ont le plaisir de vous inviter

à la Réception des vœux

du Nouvel An qui aura lieu le

Dimanche 21 janvier 2015 à 10h 30

au Foyer Communal Saint-Georges

CALENDRIER

13 janvier

Ramassage des Sapins

21 janvier

Vœux du Maire

9 février

Don du Sang
Durmenach

Conseil municipal du 22 décembre 2016

Monsieur le Maire regrette la brutalité de la fermeture du PROXI MC Alimentation et le fait que la Commune n'ait pas été alertée des difficultés de l'établissement car elle aurait pu mobiliser ses réseaux pour soutenir les exploitants et aider à assurer la pérennité du magasin.

AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil Municipal accorde la **location gratuite du foyer** Saint-Georges aux jeunes footbaleurs de l'ASD pour la Saint Nicolas qui a eu lieu le vendredi 15 décembre 2017.

La ligne de trésorerie d'un montant de 289 653.00 €, et renouvelée chaque année depuis 2003, est arrivée à échéance. Cette ligne de trésorerie est relative à l'acquisition de la propriété DEMANGE. Sachant que le projet d'aménagement de l'ensemble de la zone est en cours de réalisation et que la revente de la maison d'habitation interviendra à l'issue de celui-ci, le Conseil Municipal décide la reconduction de la ligne de trésorerie arrondie à un montant de **290 000 €**.

Vu la demande de participation pour une classe de découverte concernant trois élèves de Durmenach scolarisé en classe bilingue à Waldighoffen, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de subvention de Madame la Directrice de l'école, qui s'élève à 50 € par élève soit 150.00 €

Vu la demande de Monsieur Guy IGERT, président de la Fédération SUND'GO de Dannemarie, **et la volonté de la commune de soutenir le commerce local**, le Conseil Municipal émet un avis favorable de 200.00 € afin de contribuer au maintien du poste de coordonnatrice de l'association à mi-temps.

AFFAIRES D'URBANISME

Monsieur le Maire propose de dénommer Rue **du NIEDERER BERG** la voie desservant le lotissement du Niederer Berg.

Les travaux de terrassement de la **Halle Place du Foyer** ont débuté, les bois de mélèzes sont à la scierie. La date d'inauguration de la structure est d'ores et déjà fixée au dimanche 17 juin.

Le bail du logement n°2 de la Mairie ayant été résilié, des travaux de réhabilitation seront réalisés, la baignoire remplacée par une douche, le chauffe-eau remis à l'intérieur de la salle de bain, le couloir repeint.

COMMUNAUTE DES COMMUNES

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de déterminer pour l'exercice 2017, les montants des **attributions de compensation définitives** (AC) des communes membres de la Communauté de Communes Sundgau.

A travers l'AC, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a vocation à reverser à la commune le montant des produits de fiscalité professionnelle perçus par cette dernière l'année précédant celle de la première application du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), en tentant compte du montant des transferts de charges opérés entre l'EPCI et la commune, calculé par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Conseil Municipal, approuve le calcul du montant de l'attribution de compensation définitive 2017 pour la commune de Durmenach qui s'élève à 76 800.00 €.

Vu la mise en place d'une halle de type "**Marché couvert**" destinée à être identifiée comme un lieu d'échanges et de valorisation des ressources agricoles, environnementales, artisanales et patrimoniales du territoire sundgavien, le Conseil Municipal approuve sa construction au prix de 125 000.00 € HT soit 150 000.00 € TTC, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Département du Haut-Rhin au titre du GERPLAN.

AFFAIRES FORESTIERES

Le conseil syndical du SIGFRA a eu lieu le 08 novembre 2017, deux décisions impactent le budget de Durmenach. L'une concerne la participation aux frais de personnel non mobilisable pour 30 000.00 euros et l'autre la mise en non-valeur de la dette de Philippe MORE pour un montant de 11 812.74 €. Pour cette vente de bois la Commune ne va récupérer qu'un montant de 5 906.37 € sur la dette totale. L'ensemble de ces participations s'élève à 887.36 € pour notre Commune.

Monsieur Brewal CAPRON, notre nouvel agent forestier a pris ses fonctions le 26 décembre 2017, nous lui souhaitons la bienvenue à Durmenach.

Suite aux recherches conduites par la Société d'Histoire, un **panneau sera installé sur la tombe SCHNELL** qui a été restaurée lors de la Journée citoyenne.

Deux membres de cette famille ont été maires de Durmenach.

Cette tombe a une valeur patrimoniale, elle sera préservée et entretenue par la Commune.

DIVERS

Notre commune a été pressentie pour participer à l'édition 2018 du **parcours d'art contemporain Art et Nature « Stuwa »**. Une 20taine d'œuvres d'art jalonnent d'ores et déjà le Sundgau.

L'idée forte de cette opération financée par l'enveloppe octroyée au Pays du Sundgau par le Ministère de l'Environnement dans le cadre de sa reconnaissance comme Territoire à énergie positive et à croissance verte, est d'augmenter l'attractivité du territoire tout en offrant aux artistes un cadre de création original. Sabine Drexler et Yves Erhart ont participé au comité de pilotage de l'opération et préselectionné 3 œuvres qui ont été soumises au suffrage des conseillers municipaux. Le choix a été difficile car les 3 propositions étaient très intéressantes. Au final c'est l'œuvre intitulée « Elemental » proposée par Laurent Gongora qui a été retenue.

L'œuvre qui ornera l'Arbre de la Liberté situé Place de la mairie, sera mise en place au mois de mai et restera en place jusqu'en 2021. L'artiste se chargera alors de son démontage si la commune ne souhaite pas la conserver.

Yves Erhart a accepté d'être le référent local de l'opération, sa mission sera de faciliter l'intégration de l'œuvre dans le village et auprès des habitants, Monsieur Erhart et son épouse Suzanne accueilleront l'artiste chez eux le temps de sa résidence. Un grand Merci à eux.



Élémental

L'installation est composée d'un banc circulaire suspendu aux branches de l'arbre pour permettre à tout un chacun de se poser au centre de l'installation et d'apprécier le spectacle se jouant sur les branches de l'arbre.

Une cinquantaine de lamelles d'aluminium libres seront articulées autour de câbles tendus verticalement et fixés aux branches de l'arbre en partie haute et au sol en partie basse. Ces bandes seront libres de vibrer et tourner au gré du vent, animant les environs de l'arbre d'une pluie de rayons verticaux pouvant s'apparenter à une pluie, une cascade, ou une fontaine.

A l'image d'une pluie nourricière, la sculpture animée par le vent arrosera le massif de ses rayons vibrants et scintillants au soleil.

L'installation dévoilera des rayons d'énergie où les quatre éléments nécessaires à la vie sont représentés : la terre par l'arbre, l'eau par les lamelles, l'air via le vent instaurant un mouvement, et le feu par le scintillement du soleil sur les lamelles.

Place du Foyer

Fin avril, le chantier de la Halle de Marché devrait être achevé et les habitudes de stationnement perdues en 2008 lorsque la maison Morgen a été rasée, devront être (re)trouvées.

Rappelons que le stationnement sur la place où transitent les écoliers est interdit.

Les automobilistes sont invités à stationner sur la place de la mairie et à l'arrière de celle-ci, ainsi que sur le plateau de basket situé à l'arrière de l'école élémentaire en passant par la rue de l'église, **à quelques pas de la place.**



Boskoop rouge

Les vergers hautes tiges sont importants à plusieurs titres : ils représentent un patrimoine génétique local et régional unique, ils diversifient, structurent les paysages et servent d'espace de respiration, ils accueillent une grande diversité d'espèces animales et végétales

et fournissent une grande variété de fruits, valorisés en autoconsommation à l'heure où les consommateurs sont en recherche de produits de qualité issus de leur terroir.



Christkindler



Ramassage des Sapins de Noël

**Samedi
13 janvier**

Déposez votre sapin
sur le trottoir
dès le matin.

Plantons le décor !

Trois pommiers hautes tiges ont été plantés à l'arrière de la Mairie cet automne à l'occasion de l'opération de commande groupée organisée par la Communauté des Communes Sundgau en partenariat avec la Fédération des Arboriculteurs du Haut-Rhin, les arboriculteurs locaux et le Département du Haut-Rhin.

Les vergers traditionnels de notre région sont essentiellement composés d'arbres hautes tiges. Ceux-ci disparaissent progressivement et sont souvent laissés en friche ou remplacés par des cultures ou de l'habitat. Ils font cependant partie de notre patrimoine collectif et affectif, de par leur rôle social, économique et écologique.



Gravensteiner